

# TwinGuard<sup>™</sup> Insecticide

avec l'actif ISOCLAST™

GROUPE 46 INSECTICIDES
------------------------

Pour supprimer les insectes énumérés dans les cultures de fruits à pépins, de fruits à noyaux et de pommes de terre

COMMERCIAL

**AGRICOLE** 

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIPE ACTIF: sulfoxaflor 20,0 % spinetoram 20,0 %

Granulés dispersables dans l'eau

Nº D'HOMOLOGATION 31442 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

## SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

CONTENU NET: 1 kg - vrac

Corteva Agriscience Canada Company 2450, 215 – 2<sup>nd</sup> Street SW Calgary, Alberta T2P 1M4 1-800-667-3852

TM Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées

# PRÉCAUTIONS GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Sensibilisant cutané potentiel.

N'appliquer que si le potentiel de dérive est minime vers les zones d'habitat humain ou les zones d'activité humaine, comme les maisons, les bungalows, les écoles et les espaces de récréation. Prendre en compte la vitesse du vent, la direction du vent, les zones d'inversion de température, le type d'équipement d'application et les réglages du pulvérisateur.

NE PAS utiliser dans les serres, les serres froides ou les ombrières. NE PAS appliquer par le biais d'un système d'irrigation.

#### VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et la réparation. De plus, pendant la manipulation de plus de 90 kg de produit par jour, les préposés au mélange et au chargement doivent porter un appareil respiratoire muni d'une cartouche anti-vapeurs organiques approuvée par le NIOSH avec un préfiltre approuvé pour les pesticides ou un boîte filtrante approuvé par le NIOSH pour les pesticides. Des gants ne sont pas requis pendant l'application, à l'intérieur d'un équipement à cabine fermée ou un cockpit fermé.

#### PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**En cas d'ingestion**: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation**: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-àbouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

#### RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient

#### PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE

Ne pas entreposer ni expédier près des aliments pour les humains ou les animaux, des produits pharmaceutiques ou des vêtements.

# RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT

Toxique pour certains insectes utiles. Minimiser la dérive pour réduire les effets nocifs sur les insectes utiles dans les habitats situés près du site d'application, tels que les haies et les terrains boisés. Toxique pour les abeilles exposées à un traitement direct, à la dérive, ou aux résidus sur les cultures ou les mauvaises herbes en floraison. Minimiser la dérive pour réduire les effets nocifs sur les abeilles dans les

habitats situés près du site d'application. Appliquer tôt le matin ou tard dans la soirée lorsque les abeilles ne sont pas actives. Consulter les recommandations propres aux cultures pour les instructions liées au calandrier des applications.

TOXIQUE pour les petits mammifères sauvages.

TOXIQUE pour les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons indiquées dans le MODE D'EMPLOI.

L'utilisation de ce produit chimique peut entraîner la contamination des eaux souterraines, particulièrement dans les zones où les sols sont perméables (c.-à-d. sols sablonneux) et/ou la nappe phréatique est peu profonde. Pour réduire le ruissellement des zones traitées aux habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit dans les endroits comportant une pente de modérée à abrupte, un sol compacté, ou de l'argile. Ne pas appliquer s'il y a prévision de forte pluie. On peut minimiser la contamination par ruissellement des zones aquatiques en installant une bande végétale entre la zone traitée et le bord du plan d'eau.

#### **ENTREPOSAGE**

Craint le gel. Entreposer dans le contenant d'origine dans un endroit sûr et sec. Éviter la contamination croisée avec d'autres pesticides et engrais. Afin d'éviter la contamination, entreposer ce produit loin de la nourriture humaine et de la nourriture animale.

#### ÉLIMINATION

#### **Contenants recyclables:**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

- 1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
- 2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

#### Contenants réutilisables:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

#### MODE D'EMPLOI

# INFORMATION GÉNÉRALE

L'insecticide TwinGuard sert à supprimer les insectes énumérés dans les cultures de fruits à pépins, de fruits à noyaux et de pommes de terre.

#### PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

LIRE ATTENTIVEMENT TOUTES LES INSTRUCTIONS AVANT L'APPLICATION. LE NON-RESPECT DES INSTRUCTIONS FIGURANT SUR L'ÉTIQUETTE PEUT ENTRAÎNER UN CONTRÔLE IRRÉGULIER DES MAUVAISES INSECTES OU DES DOMMAGES AUX CULTURES.

Puisque ce produit n'est pas homologué pour la suppression des animaux nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour supprimer les animaux nuisibles aquatiques.

Les cultures ne peuvent être plantées dans les champs traités que 30 jours après le traitement.

NE PAS contaminer les réserves d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques par le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

#### Délai de sécurité avant réentrée

Ne pas pénétrer ni permettre à des travailleurs de pénétrer dans les zones traitées pendant les 12 heures qui suivent le traitement.

# Mélanges en réservoir

Dans certains cas, le mélange en cuve d'un produit antiparasitaire avec un autre produit antiparasitaire ou un engrais peut diminuer l'activité biologique, engendrant entre autres une réduction de l'efficacité ou l'accroissement du taux de dommages à la plante hôte. L'utilisateur devrait donc communiquer avec Corteva Agriscience Canada Company au 1-800-667-3852 ou <a href="www.corteva.ca">www.corteva.ca</a> pour demander des renseignements avant de mélanger tout pesticide ou engrais qui n'est pas précisément recommandé sur l'étiquette du produit antiparasitaire en question. L'utilisateur accepte le risque de pertes qui résulteront de l'utilisation d'un mélange en cuve non inscrit sur une étiquette ou qui n'est pas précisément recommandé par Corteva Agriscience Canada Company.

# Instructions pour l'application

Bien lire, comprendre et suivre les taux d'utilisation et les restrictions indiqués sur l'étiquette. Appliquer l'insecticide TwinGuard en tant que pulvérisation foliaire ou aérienne (pommes de terre seulement) au taux indiqué pour le ravageur cible. On peut utiliser les taux les plus bas pour les infestations légères et les taux les plus élevés pour les infestations de modérées à graves. Appliquer la quantité spécifiée au moyen d'équipement d'application terrestre bien calibré. Des techniques d'application appropriées aident à assurer une couverture complète et un bon dosage pour une suppression optimale des insectes.

# Instructions pour le mélange

Remplir le réservoir du pulvérisateur avec de l'eau jusqu'à la moitié ( $\frac{1}{2}$ ) du volume total de solution de pulvérisation requis. Commencer à agiter et ajouter la quantité requise d'insecticide TwinGuard. Continuer de mélanger et d'agiter tout en remplissant le réservoir du pulvérisateur jusqu'à la quantité requise de solution de pulvérisation. Maintenir une agitation suffisante pendant l'application pour assurer l'uniformité du mélange à pulvériser. Ne pas laisser l'eau ni le mélange de pulvérisation refluer vers la source d'eau.

## Application au moyen d'un pulvérisateur agricole

NE PAS appliquer par temps mort. Éviter l'application de ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer de gouttelettes plus petites que la classification petite de l'American Society of Agricultural and Biological Engineers (ASABE S572.1). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol. Appliquer dans un volume de solution pulvérisable suffisante pour assurer une couverture complète des feuilles. Utiliser au moins 100 litres d'eau par hectare pour les applications par pulvérisateur agricole.

#### Application par pulvérisation pneumatique

NE PAS appliquer par temps mort. Éviter l'application de ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS orienter le jet au-dessus des plantes à traiter. À l'extrémité des rangs et le long des rangs extérieurs, couper l'alimentation des buses pointant vers l'extérieur. NE PAS appliquer le traitement lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h dans la zone de traitement (à déterminer à l'extérieur de cette zone, du côté sous le vent). Appliquer dans un volume de solution pulvérisable suffisante pour assurer une couverture complète des feuilles. Utiliser au moins 500 litres d'eau par hectare pour les applications par pulvérisateur pneumatique.

#### Application aérienne (Pommes de terre seulement)

NE PAS appliquer par temps mort. Éviter l'application de ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à hauteur de vol au-dessus du site d'application. NE PAS appliquer de gouttelettes plus petites que la classification petite de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). Pour réduire la dérive causée par de turbulents tourbillons de bouts d'aile, NE PAS permettre d'espacement de buses le long de la rampe de plus de 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur cette étiquette.

Les taux, les conditions et les précautions à prendre sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

Appliquer dans au moins 30 litres par hectare. S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés ou des systèmes de positionnement global électroniques (GPS).

#### Mises en garde concernant l'utilisation

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le *Guide national d'apprentissage - Application de pesticides par aéronef* développé par le comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides, doivent être présentes.

#### Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, des combinaisons et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

# Mises en garde propres au produit

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 1-800-667-3852. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial.

Pour connaître les mesures de précautions additionnelles et les doses recommandées, voir les instructions spécifiques aux diverses cultures. Lorsque des écarts de taux sont indiqués, utiliser le taux le plus élevé lorsque les populations d'insectes nuisibles sont élevées ou en cas d'intervalles prolongés.

# FRUITS À PÉPINS Groupe de culture 11-09) : pomme, poire asiatique, azérole, coing de Chine, pommette, coing du Japon, cenelle, néfle, poire, coing, tejocote.

Respecter un intervalle minimum de 7 jours , à moins d'indication contraire, entre les traitements et attente de 7 jours avant la récolte. Ne pas effectuer plus de 2 applications par saison de croissance. NE PAS appliquer ce produit au cours de la période de floraison ou lorsque les mauvaises herbes en

floraison sont présentes dans la zone de traitement. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

Insecte nuisible	Taux d'application Gramme de produit par	Période d'application		
visé Pucerons	hectare 250	Surveiller la culture sur une hase régulière. Consulter les		
- puceron vert du pommier, spirée puceron, puceron rose du pommier	250	Surveiller la culture sur une base régulière. Consulter les autorités locales pour déterminer les seuils-limites et le meilleur moment pour appliquer les mesures de suppression dans votre région. Une couverture complète est essentielle pour obtenir une suppression efficace.		
Punaise de la molène (Campylomma verbasci)	500			
San Jose scale	250-500	Pour la cochenille de San José, appliquer lorsque les larves mobiles sont actives.		
Punaise terne	360			
Puceron lanigère du pommier	500	Pour suppression le puceron lanigère du pommier ne pas appliquer dans les 14 jours avant récolte.		
Carpocapse de la pomme Tordeuse orientale du pêcher	500	Pour la suppression de chaque génération, appliquer à la première éclosion des oeufs en se basant sur les prises dans les pièges au bouquet phéromonal et les degrés-jours après le repère biologique [biofix]). Ces insectes doivent être supprimés avant que les larves ne pénètrent le fruit. Un traitement précoce est donc indispensable. Répéter à intervalles de 14 jours pour maintenir la suppression selon la population d'insectes.		
Tordeuse à bandes obliques et enrouleuse trilignée	250-500	Pour supprimer la génération hivernante (printemps), appliquer lorsque les larves sont sorties et qu'elles se nourrissent activement mais avant qu'elles ne s'enroulent dans les feuilles. En cas de forte population d'insectes, une application au temps opportun en visant la génération hivernante est recommandée afin de réduire les populations estivales. Pour supprimer la génération estivale, appliquer à la première éclosion tel que déterminé par la surveillance des vols des papillons nocturnes adultes. Effectuer une deuxième application 14 jours plus tard si la population le justifie. Utiliser le taux le plus élevé en cas de population élevée et/ou de larves plus grosses.		
Mineuse marbrée du pommier et mineuse	250-500	Appliquer à la première éclosion des oeufs tel que déterminé par la surveillance ou au premier signe que les insectes se nourrissent de la sève sur les feuilles pour les supprimer. Utiliser le taux le plus élevé en cas de forte population.		
Mouche de la pomme	500	Pour supprimer cet insecte nuisible, appliquer entre 7 à 10 jours après avoir attrapé la première mouche au moyen d'un piège collant et parfumé placé près du verger ou dans le verger. Répéter après 14 jours si la population le justifie.		

Charançon de la	500	Pour supprimer cet insecte nuisible, surveiller les arbres le
prune		long du bord du verger ou les arbres sauvages adjacents
		pour le premier signe de dommages causés par le
		prélèvement alimentaire des insectes après la floraison.
		Répéter après 14 jours avant de répéter si la population le
		justifie.

FRUITS À NOYAUX (Goupe de culture 12-09): Prune d'Amérique, abricot, prune maritime, cerise tardive, prune noire du Canada, prune myrobolan, prune chickasaw, cerise de Virginie, prune de Damas, abricot du Japon, prune japonaise, prune klamath, cerise de nankin, nectarine, pêche, prune, prucot, prune à pruneaux, prunelle, cerise douce, cerise acide.

Respecter un intervalle minimum de 7 jours, à moins d'indication contraire, entre les traitements et attente de 7 jours avant la récolte Ne pas effectuer plus de 2 applications par saison de croissance. NE PAS appliquer ce produit au cours de la période de floraison ou lorsque les mauvaises herbes en floraison sont présentes dans la zone de traitement. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

Insecte nuisible visé	Taux d'application Gramme de produit par hectare	Période d'application
Tordeuse orientale du pêcher	500	Pour la suppression de chaque génération, appliquer à la première éclosion des oeufs en se basant sur les prises dans les pièges au bouquet phéromonal et les degrés-jours après le repère biologique [biofix]). Ces insectes doivent être supprimés avant que les larves ne pénètrent le fruit. Un traitement précoce est donc indispensable. Répéter à intervalles de 14 jours pour maintenir la suppression selon la population d'insectes.
Tordeuse à bandes obliques et enrouleuse trilignée	250-500	Pour supprimer la génération hivernante (printemps), appliquer lorsque les larves sont sorties et qu'elles se nourrissent activement mais avant qu'elles ne s'enroulent dans les feuilles. En cas de forte population d'insectes, une application au temps opportun en visant la génération hivernante est recommandée afin de réduire les populations estivales. Pour supprimer la génération estivale, appliquer à la première éclosion tel que déterminé par la surveillance des vols des papillons nocturnes adultes. Effectuer une deuxième application 14 jours plus tard si la population le justifie. Utiliser le taux le plus élevé en cas de population élevée et/ou de larves plus grosses.
Pucerons – puceron noir du cerisier, puceron vert du pêcher, puceron farineux du prunier	250	Surveiller la culture sur une base régulière. Consulter les autorités locales pour déterminer les seuils-limites et le meilleur moment pour appliquer les mesures de suppression dans votre région. Une couverture complète est essentielle pour obtenir une suppression efficace.
Cochenille de San José	250-500	Pour la cochenille de San José, appliquer lorsque les larves mobiles sont actives.

#### **POMMES DE TERRE**

Pour l'application aérienne, utiliser un volume de pulvérisation d'au moins 30 L/ha. Se référer à la section de l'étiquette intitulée **Application aérienne** pour des directives détaillées.

Respecter un intervalle minimum de 7 jours, à moins d'indication contraire, entre les traitements et attente de 7 jours avant la récolte. Ne pas effectuer plus de 2 applications par saison de croissance. Pour l'application terrestre, utiliser un volume de pulvérisation d'au moins 100 L/ha.

Insecte nuisible visé	Taux d'application Gramme de produit par hectare	Période d'application
Pucerons	200	Surveiller la culture sur une base régulière. Consulter les autorités locales pour déterminer les seuils-limites et le meilleur moment pour appliquer les mesures de suppression
Punaise terne	360	dans votre région. Une couverture complète est essentielle pour obtenir une suppression efficace. Répéter l'application si la surveillance indique que les populations d'insectes nuisibles sont suffisamment élevées.
Doryphore de la pomme de terre	200-300	Appliquer sur les oeufs en éclosion ou les petites larves. Utiliser le taux le plus élevé en cas d'infestation grave ou si les larves sont grosses. Il peut s'avérer nécessaire d'effectuer une deuxième application dans les 7 à 14 jours selon le degré d'infestation.
Pyrale du maïs	200	Effectuer un dépistage sur une base régulière pour superviser la ponte et l'éclosion afin de déterminer le moment du traitement. Coordonner l'application afin qu'elle coïncide avec le moment où l'éclosion est à son plus haut niveau.
Cicadelle	360	Surveiller la culture sur une base régulière pour adultes et les nymphes. La détection précoce est importante pour éviter les dommages économiques. Consulter les autorités locales pour déterminer les seuils-limites. Appliquer dès que les populations de cicadelles atteignent les seuils. Une couverture complète est essentielle pour obtenir une suppression efficace. Répéter l'application si la surveillance indique que les populations ont de nouveau atteint le seuil.

# **ZONES TAMPONS**

Les traitements localisés avec l'équipement manuel NE requièrent PAS une zone tampon.

Les zones tampons indiquées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la limite la plus proche en aval des habitats terrestres vulnérables (par ex. les prairies, les zones forestières, les plantations brise-vent, les terres à bois, les haies, les zones riveraines et les zones arbustives).

Method d'Application	Culture		Zones tampons (mètres) Requise pour la Protection de:  Habitats Terrestres
Pulvérisation pneumatique	fruits à pépins, fruits à noyaux	Début de croissance	1
		Fin de croissance	1
Pulvérisateur agricole	pommes de terre		1
Aérienne	pommes de terre	Voilure fixe	1
		Voilure tournante	1

Remarque : Les préposés à l'application de produits antiparasitaires peuvent calculer de nouveau la zone tampon propre à un site en combinant les renseignements relatifs aux conditions météorologiques en vigueur et les facteurs relatifs à la pulvérisation dans le cas de toutes les applications par pulvérisateur à jet porté, au champ et par voie aérienne, pour les produits qui précisent sur l'étiquette le libellé suivant concernant la classification de la taille des gouttelettes : « NE PAS appliquer en gouttelettes de taille inférieure au calibre [fin ou moyen ou grossier] de la classification l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). On peut accéder au calculateur de zones tampons dans le site Web de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire.

#### RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance l'insecticide TwinGuard contient des insecticides du Groupe 4C et du Groupe 5. Toute population d'insectes peut renfermer des individus naturellement résistants à l'insecticide TwinGuard et à d'autres insecticides des groupes 4C ou 5. Les individus résistants peuvent finir par dominer au sein de la population des insectes si ces insecticides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux insecticides:

- Dans la mesure du possible, alterner l'insecticide TwinGuard ou les insecticides du même groupe 4C ou groupe 5 avec des insecticides qui appartiennent à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des insecticides qui appartiennent à des groupes différents et qui sont efficaces contre les organismes nuisibles ciblés.
- Utiliser les insecticides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée qui privilégie le dépistage et la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.
- Surveiller les populations d'organismes nuisibles traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur un site ou un organisme nuisible précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Corteva Agriscience Canada Company au 1-800-667-3852 ou à <a href="https://www.corteva.ca">www.corteva.ca</a>.

**AVIS À L'UTILISATEUR:** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

<sup>TM</sup> Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées

010421

Code de l'étiquette: CN-31442-007-F

Remplace: CN-31442-006-F